

Image not found or type unknown



Biens personnels, cadeau de Noel

Par **lysalitica**, le **09/01/2013 à 20:55**

Bonjour,rrnrnJ'avais offert un cadeau à mon ex petit copain, un cardiofrequencemetre d'une valeur de 250€ . Il a gardé le cadeau de Noel qu'il m'avait offert en sa possession, un parfum . Donc il va de soit que je souhaite récupérer ce cardiofrequencemetre et lui pretextant au depart que je l'avais surement pris avec moi puis revient sur sa decision en disant qu'il l'a vendu il y a 3 jours.rnrnPouvez-vous m'éclairer sur mes droits, dois-je lui reclamer et dans ces cas-la porter plainte pour vol concernant le cardiofrequencemetre ou le parfum ?rnrnMerci pour votre réponse

Par **cocotte1003**, le **10/01/2013 à 13:33**

Bonjour, a quel nom est la facture de cet achat ? codialement

Par **lysalitica**, le **10/01/2013 à 15:01**

c'est juste un ticket de caisse que bien sur j'ai gardé (pour ne pas qu'il connaisse le prix) mais faut croire que les avars comprennent assez vite le prix des choses !!!rnsinon j'ai la preuve comme quoi ça a bien été retiré de mon compte